

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences humaines : géographie, histoire, sciences sociales

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 78 Géographie 3.1			
Ancien Code	PEGH3B78SH	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XEHB3780		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Sophie KILESE (sophie.kilesse@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Laure-Anne VAN DEYNZE (laure-anne.van.deynze@helha.be) HELHa Loverval Marc DEPRez (marc.deprez@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours de géographie du bloc 3 vise à réactiver les concepts et les démarches géographiques mises en place au bloc 1 et 2 et à contextualiser ceux-ci dans des tâches plus complexes. Le cours permettra un approfondissement des concepts utiles à l'analyse de la réalité géographique dans toutes ses dimensions et à la mise en place de dispositifs pédagogiques nécessaires à une pratique professionnelle tant pour des cours d'EDM, de sciences humaines que de géographie dans l'enseignement secondaire.

Il offre des démarches, des analyses, des essais transférables lors de périodes de stage. En s'appuyant sur les programmes d'enseignement du secondaire, il prépare l'étudiant à toutes les dimensions de la profession propre à l'enseignement de la géographie.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
 - 2.2 Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
- Compétence 3 **Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société**
 - 3.3 Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle

- 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
 - 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
 - 6.1 Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
 - 6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
 - 6.3 Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets significatifs
 - 6.4 Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage
 - 6.5 Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages
 - 6.6 Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage
- Compétence 7 **Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**
 - 7.1 Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette unité d'apprentissage, l'étudiant explore et analyse une réalité géographique à travers les outils adéquats afin d'explicitier l'organisation spatiale des milieux à l'échelle mondiale.

Au terme de cette unité d'apprentissage, l'étudiant fait les bons choix méthodologiques (démarches, méthodes, supports, ...) pour l'élaboration d'une leçon et justifie ceux-ci.

Au terme de cette unité d'apprentissage, l'étudiant crée des activités d'apprentissage pour les élèves du secondaire en adéquation aux programmes d'EDM et/ou de sciences humaines et/ou de géographie.

Au terme de cette unité d'apprentissage, l'étudiant utilise des concepts, des notions et des démarches rigoureuses afin d'étudier des objets géographiques et les présente dans un langage correct.

Au terme de cette unité d'apprentissage, l'étudiant possède les différentes dimensions propres à l'enseignement de la géographie et mobilise celles-ci dans l'analyse de cas, de milieux exemplaires tout en faisant référence à l'évolution actuelle du monde.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGH3B78SHA Géographie 1 45 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGH3B78SHA Géographie 1 30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre,

couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la personne responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences humaines : géographie, histoire, sciences sociales

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE

Tél : +32 (0) 67 55 47 37

Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Géographie 1			
Ancien Code	6_PEGH3B78SHA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	BEHB3781		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sophie KILESE (sophie.kilesse@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours de géographie vise l'acquisition de ressources indispensables pour la mise en oeuvre des cours d'étude du milieu, de géographie et de sciences humaines de l'enseignement secondaire.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Donner les bases théoriques et les méthodes de savoir-faire indispensables pour l'analyse et l'explication des paysages, la lecture de cartes et de différents documents iconographiques comme les photographies aériennes, les graphiques, les diapositives, les vidéos,...

Ces savoirs et savoir-faire sont directement inspirés des programmes d'étude du milieu (1er degré), de géographie (2ème degré) et de sciences humaines (2ème et 3ème degrés) et à ce titre font l'objet d'approches ponctuelles plus méthodologiques

Apprendre à établir les interrelations entre les différentes composantes d'un territoire et l'activité des hommes

Donner les bases théoriques et les méthodes de savoir-faire indispensables pour comprendre et appliquer les programmes de géographie du 2ème degré et de sciences humaines (2ème et 3ème degrés)

AA1 - Au terme de cette unité d'apprentissage, l'étudiant explore et analyse une réalité géographique à travers les outils adéquats afin d'explicitier l'organisation spatiale des milieux à l'échelle mondiale.

AA2 - Au terme de cette unité d'apprentissage, l'étudiant fait les bons choix méthodologiques (démarches, méthodes, supports, ...) pour l'élaboration d'une leçon et justifie ceux-ci.

AA3 - Au terme de cette unité d'apprentissage, l'étudiant crée des activités d'apprentissage pour les élèves du secondaire en adéquation aux programmes d'EDM et/ou de sciences humaines et/ou de géographie.

AA4 - Au terme de cette unité d'apprentissage, l'étudiant utilise des concepts, des notions et des démarches rigoureuses afin d'étudier des objets géographiques et les présente dans un langage correct.

AA5 - Au terme de cette unité d'apprentissage, l'étudiant possède les différentes dimensions propres à l'enseignement de la géographie et mobilise celles-ci dans l'analyse de cas, de milieux exemplaires tout en faisant référence à l'évolution actuelle du monde.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Principes de démo-géographie (répartition de la population, densité de population, accroissement de la population, migrations, ...) ; lien avec les enjeux sociétaux et les notions d'aléas, de risques et d'enjeux.

Le cours s'articule sur les contenus des cours de géographie : dimension disciplinaire et sur les programmes du secondaire.

En plus des apports théoriques, le cours comprend des exercices didactiques visant à la maîtrise des différents savoirs, savoir-faire et compétences présents dans les programmes du secondaire.

Notions utiles aux cours de formation historique et géographique.

Une attention particulière pourra également être portée aux nouveaux contenus et méthodes du nouveau référentiel de FHGES (FWB, 2022).

Une partie "actualité" viendra éventuellement compléter le cours en fonction des événements particuliers qui se passent dans le monde.

Une partie "localisation" permettra à l'étudiant d'acquérir les connaissances nécessaires quant à la situation des objets géographiques à différentes échelles. Cette démarche permet de se familiariser avec les globes virtuels.

Utilisation d'ArcGis et des divers géoportails.

Une attention particulière pourra également être portée aux nouveaux contenus et méthodes du nouveau référentiel de FHGES (FWB, 2022) ainsi que sur les apprentissages à mettre en place en P5 et en P6 dans le cadre du TC et exemplifier ces apprentissages par une situation d'apprentissage.

Démarches d'apprentissage

Mise ou remise en place des différents savoirs au cours d'exposés frontaux basés essentiellement sur des analyses de documents.

Acquisition de savoir-faire au cours de travaux pratiques ou d'étude de paysages pouvant se faire sur le terrain
Lecture commentée des programmes.

Acquisition des compétences listées dans les programmes sur base de situations réelles d'apprentissage : travaux et préparations de leçons permettant aux étudiants de s'approprier les contenus des programmes d'enseignement et d'intégrer les concepts, notions et savoir-faire à structurer.

Dispositifs d'aide à la réussite

A la demande de l'étudiant, des rencontres de travail peuvent être organisées. Des moments d'interactions et de questionnement en groupe seront également aménagés par le professeur lors des cours.

Sources et références

Le Grand Atlas des éditions de Boeck

Le dictionnaire de géographie des éditions Hatier

Programmes d'enseignements (Etude du Milieu, Géographie et Sciences Humaines)

Manuels d'enseignements destinés à l'enseignement secondaire

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de l'étudiant qu'il complètera par les notes dactylographiées et/ou documents distribués aux cours, les documents accessibles sur la plateforme, les lectures et ouvrages de référence présentés au cours et/ou disponibles à la bibliothèque de l'école normale.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation portera sur

- un examen écrit (65% des points)
- un examen oral (25% des points)

Remise de travaux obligatoire durant le quadrimestre (10% des points)

La maîtrise de la langue française sera un critère d'évaluation lors des différentes épreuves réalisées

Une évaluation non présentée se verra notifiée d'un zéro. En cas de CM, l'étudiant préviendra au plus vite l'enseignant, et présentera de sa propre initiative ce document en vue d'organiser (si possible) une nouvelle évaluation.

Au Q3, les modalités de l'évaluation sont les mêmes qu'au Q1.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	10				
Période d'évaluation	Exm	90			Exm	100

Trv = Travaux, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).